

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2021

---

RÉNOVANT GOUVERNANCE SERVICE PUBLIC EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT  
EN GUADELOUPE - (N° 3669)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL26

présenté par  
Mme Benin, rapporteure

-----

### ARTICLE PREMIER

À la troisième phrase de l'alinéa 8, après le mot :

« services »,

insérer le mot :

« publics ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.